# Des travailleurs étrangers aux réfugiés

## Une exposition sur la présence étrangère en Allemagne

François Talcy*

**» Hasards du calendrier : une exposition à Bonn (et ensuite à Leipzig) fait le point sur le sujet de société qui a dominé le débat public du début de l'année 2015. Occasion d'éviter les amalgames.**

© Büro Weiss, Berlin

**Einwanderungsland Deutschland**

*„Was hält die immer vielfältiger werdende Gesellschaft zusammen und wann ist Integration gelungen?"*, fragt Hans Walter Hütter, Präsident der Stiftung Haus der Geschichte im Vorwort des Ausstellungskatalogs über das Einwanderungsland Deutschland (*Immer bunter. Einwanderungsland Deutschland*). Die Ausstellung fokussiert den Anteil der Gastarbeiter am deutschen Wirtschaftswunder ebenso wie die tagtäglichen Konflikte zwischen Einheimischen und Zugewanderten, die bis in die Gegenwart reichen. *„Welche Einflüsse bereichern unsere Gesellschaft und wo sind die Grenzen von Integration und Toleranz?"*, fragt er weiter und plädiert damit für eine offene Auseinandersetzung mit dem brisanten Thema.

Red.

Les responsables de la Maison de l'Histoire de l'Allemagne fédérale à Bonn ont envisagé cette exposition voici six ans. Il s'agissait avant tout de présenter une image de l'Allemagne, nouvelle terre d'émigration, avec toutes les facettes que constitue la présence de plus en plus forte d'étrangers sur le sol allemand. Nul ne pouvait deviner qu'en décembre 2014, quelques jours seulement avant l'inauguration, le parti chrétien-social de Bavière (CSU) provoquerait un débat sur la question en proposant qu'une loi contraigne les étrangers à parler l'allemand – pas seulement dans les administrations ou les magasins, mais également au sein de leur famille. Tempête dans un verre d'eau ou symptôme d'une société qui a parfois du mal à définir le concept d'intégration ? En tout cas, beaucoup ont protesté, vent debout, contre cette « contrainte » irréaliste et difficile à appliquer au quotidien. Après quelques jours, la CSU a parlé de malentendu et d'interprétation erronée. Le débat était clos, mais l'intérêt pour les questions d'intégration restait vif.

Les attentats de janvier 2015 à Paris et les réactions massives, tant en France qu'à l'étranger, ont placé la présence des étrangers au cœur d'une actualité douloureuse. Et si l'intégration des étrangers était un échec ? L'exposition de Bonn répond en fait à la question avant qu'elle n'ait été posée. Car tel et bien l'objectif : montrer, au-delà des difficultés certaines, les efforts réalisés depuis plusieurs décennies pour intégrer les étrangers, du moins en Allemagne. Pour ce faire, l'exposition souligne les différences de statut, selon qu'il s'agit de main-d'œuvre étrangère (*Gastarbeiter*), de ressortissants de souche allemande venus des pays de

* François Talcy est journaliste indépendant.

l'Est (*Aussiedler*) ou de réfugiés (*Flüchtlinge*) devenus pour la plupart demandeurs d'asile.

***Gastarbeiter*** : Quelques chiffres tout d'abord. Un habitant sur cinq vivant en Allemagne, soit 16,3 millions de personnes, a des origines étrangères. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que de nombreuses villes avaient été anéanties par les bombardements et que les pères de famille étaient soit tombés au combat, soit prisonniers de guerre, l'Allemagne avait un besoin urgent de main-d'œuvre. Ce sera la première vague de travailleurs étrangers venus essentiellement du sud et du sud-est de l'Europe – des ouvriers généralement bien formés, soucieux de retourner au pays, dès que leur activité en Allemagne leur aurait permis de gagner assez d'argent pour aider leurs familles. La législation était d'ailleurs assez sévère, les autorisations de séjour et de travail limitées dans le temps et le gouvernement préférait mettre en place un système de rotation, ce que critiquaient les firmes qui employaient des ouvriers, soucieuses de garder leurs bons éléments pour des considérations économiques. Les travailleurs étrangers eux-mêmes, surtout les ressortissants turcs, préféraient rester en Allemagne et faire venir leur famille, plutôt que de leur envoyer de l'argent tous les mois. Lorsque Bonn mit fin à sa politique d'immigration en 1973, 800 000 Turcs vivaient en Allemagne, ils seront près de 3 millions en 2012, avec une deuxième et une troisième génération nées sur le sol allemand. En Allemagne de l'Est, avant la réunification du pays en 1990, 190 000 travailleurs étrangers étaient dénombrés, venus des pays socialistes, sans qualification particulière et avec des autorisations de séjours limitées dans le temps et sans possibilité de faire venir leurs familles. Pour l'Ouest, ces ouvriers étaient « invités » (*Gastarbeiter*), pour l'Est, ils étaient « sous contrat » (*Vertragsarbeiter*). La chute du Mur de Berlin a considérablement modifié la donne.

***Aussiedler*** : L'Allemagne réunifiée est devenue un centre de migration Est-Ouest, des ressortissants de souche allemande ont saisi l'occasion pour s'installer en Allemagne, mais sans le statut d'« étranger ». Ils obtenaient leur carte d'identité allemande, même si certains ne maîtrisaient pas la langue, ceux de la Volga par exemple, lointains descendants de colons allemands que la princesse allemande Sophie von Anhalt-Zerbst – devenue impératrice de Russie Catherine II – avait invités en 1763 à s'installer près de la mer Caspienne. Neuf millions de personnes ont ainsi été maltraitées puis expulsées (*Vertriebene*) par les pays de l'Est et l'Union soviétique en cinq ans. Au début des années 1950, Bonn accordera des droits particuliers (et des aides) à ceux qu'on appellera les *Aussiedler*, terme mal traduit (« rapatrié de souche allemande ») tant il appartient à un contexte historique bien précis que d'autres pays n'ont pas connu. Vers la fin des années 1980, les régimes communistes assoupliront les conditions de sortie de territoire – contre paiement. 140 000 *Aussiedler* de Pologne arriveront ainsi en Allemagne en 1988, 400 000 viendront d'Union soviétique en 1990, avant que Berlin ne limite cette immigration à 220 000 personnes par an. Après quoi, les nouveaux arrivants, toujours considérés comme des citoyens allemands et non comme des étrangers, seront appelés les *Aussiedler* tardifs (*Spätaussiedler*). Ils souffriront le plus souvent des réticences des populations locales, particulièrement critiques envers les « privilèges » accordés à ces Allemands qui ne parlaient pas, ou peu, leur langue. Les velléités xénophobes seront de plus en plus virulentes, en 1991 et 1992 dans l'ex-RDA avec des attentats commis contre des centres d'hébergement pour étrangers.

Le gouvernement Schröder promettra en 1998 un changement d'orientation de la politique d'immigration, concrétisé par une loi sur la nationalité entrée en vigueur en 2005 : quiconque est né sur le sol allemand depuis 2000, peut acquérir la nationalité allemande. La double nationalité, promise à l'origine, fera l'objet d'un compromis, autorisant les jeunes à garder leurs deux cartes d'identité jusqu'à l'âge de 23 ans. L'actuelle coalition CDU/SPD renoncera à cette option et acceptera le caractère définitif de la double nationalité accordée aux enfants nés en Allemagne.

***Flüchtlinge*** : Aujourd'hui, les étrangers ne sont plus des *Gastarbeiter*, ni des *Aussiedler*, mais des *Flüchtlinge*, (mot à mot : qui prennent la fuite) et des *Asylbewerber*, des réfugiés qui après avoir quit-

té leur pays d'origine pour des raisons politiques demandent l'asile en Allemagne. Berlin a invité en août 2014 les représentants de 40 états et organisations pour envisager les mesures d'aide à apporter aux 3,2 millions de réfugiés de Syrie et des pays voisins, qui ont fui vers la Jordanie, le Liban et la Turquie. Face à cette « catastrophe humanitaire », l'Allemagne souhaite une meilleure répartition des réfugiés au sein de l'Union européenne – il s'agit surtout de réfugiés venus d'Afrique, qui après des tentatives souvent périlleuses ont réussi à gagner le Vieux Continent. Les accords de Dublin prévoient au départ que les réfugiés formulent leur demande d'asile dans le pays où ils ont mis le pied pour la première fois après avoir quitté leur pays d'origine, mais les états méditerranéens se voient désavantagés par cette mesure. Les ministres européens ont refusé toute modification.

Selon une étude de l'Organisation pour la Coopération et le Développement en Europe (OCDE), l'Allemagne a accueilli 465 000 étrangers en 2013, ce qui fait d'elle le deuxième pays d'immigration après les Etats-Unis. Ce nombre a plus que doublé depuis 2007 et ne cesse d'augmenter en raison de la crise syrienne. Le nombre de demandes d'asile est en permanente augmentation : avec plus de 200 000 demandes en 2014, le chiffre est en augmentation de 57 % par rapport à celui de l'année précédente.

Les *Länder* et l'Etat sont parvenus fin novembre 2014 à un accord sur la répartition des coûts occasionnés par l'accueil des réfugiés, Berlin accordant aux *Länder* un prêt de 500 euros maximum pour 2015 et la même somme pour 2016, remboursables sur vingt ans. En échange, les *Länder* acceptent de voter la nouvelle loi, réclamée par un verdict de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, et qui autorise depuis le 1er janvier une augmentation des prestations sociales accordées aux demandeurs d'asile. Une autre loi doit empêcher les abus constatés dans l'octroi de soutiens aux enfants et sur le travail au noir.

Berlin n'oublie pas les « déboutés du droit d'asile » qui restent sur le sol allemand. Le gouvernement a adopté début décembre 2014 en conseil des ministres un projet de loi qui offrira aux personnes bien intégrées (possibilité de gagner sa vie, être capable de s'exprimer en allemand à l'oral et ne jamais avoir été condamné) une perspective de séjour durable, tout en favorisant l'efficacité des procédures d'expulsion pour les autres.

## Intégration

La diversité culturelle est une réalité du quotidien. Mais de même qu'il convient de différencier à l'origine le statut des étrangers venus s'installer en Allemagne, il est nécessaire de faire la part des choses entre les simples ouvriers et les chercheurs, les étrangers sans connaissances linguistiques et les médecins qui ouvrent leur cabinet peu de temps après leur arrivée. Il est de bon ton de souligner la présence de conseillers municipaux, de députés, de ministres (voire de princes Carnaval, comme celui d'Aix-la-Chapelle, Balam Byarubanga d'Ouganda) pour la plupart nés en Allemagne, mais dont les racines sont étrangères – preuve qu'après une ou deux générations, l'intégration est possible.

Die Integrationsdebatte geht weiter

© Greser & Lenz

Même les caricaturistes se saisissent du sujet pour représenter de tels cas particuliers sous les traits par exemple d'un marchand turc de légumes

en Bavière, se mettant à jurer en parfait dialecte bavarois : *« Herr Ürzüm est un modèle de volonté d'intégration. Il fait de grands progrès linguistiques »*, font dire en commentaire les dessinateurs de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, Achim Greser et Heribert Lenz, à un couple de Bavarois en costumes traditionnels.

Mais il y a aussi l'autre face de cette médaille : la ghettoïsation dans les grandes villes, la peur d'une perte d'identité, le sentiment croissant d'étrangeté – autant de malaises qui ne sont pas le seul fait des xénophobes de l'extrême-droite, mais le reflet d'une interrogation, à laquelle les dirigeants politiques n'apportent pas toujours les réponses à de telles craintes. Le phénomène *Pegida* (acronyme des « Patriotes européens contre l'islamisation de l'Occident ») a surpris les états-majors : depuis octobre 2014 en effet, un mouvement contre l'immigration musulmane et la radicalisation islamiste a pris naissance à Dresde (ville qui ne compte qu'un taux très faible de musulmans) avec de semaine en semaine des milliers de manifestants dans les principales villes du pays, rejoints par des extrémistes et des hooligans, mais aussi par des militants du parti souverainiste conservateur AfD (Alternative pour l'Allemagne), anti-euro et populiste, trop heureux de trouver ainsi une plateforme pour scander leurs slogans. Finalement, après des contre-manifestations de plus en plus massives hostiles à ce mouvement, ce sont les dirigeants de *Pegida* qui ont préféré abandonner leur combat, du moins sous cette forme.

Mais le malaise reste entier. Solidaires dans un premier temps avec les victimes de l'attentat contre *Charlie Hebdo* en ardents défenseurs de la liberté d'expression, bon nombre d'Allemands ont quelque peu relativisé leur sentiment en ne cachant plus que certains caricaturistes français avaient peut-être forcé le trait un peu trop. Essentiellement par crainte de représailles, nombreux ont été ceux qui ont demandé de ne pas construire le char de Carnaval prévu pour le défilé de Cologne avec pour motif un dessinateur en carton-pâte bouchant le canon de révolver d'un terroriste avec son crayon. Dans d'autres villes des bastions carnavalesques, l'idée d'un char en hommage à *Charlie Hebdo* n'est même pas venue à l'esprit des organisateurs. Une autocensure largement dominée par la peur de voir surgir des terroristes, qui sous le couvert de leur déguisement pourraient provoquer un horrible massacre. En filigrane, cette attitude vise aussi « certains » étrangers. Une caricature de Klaus Pielert dans le quotidien *Kölner Stadtanzeiger*, montrant la cathédrale

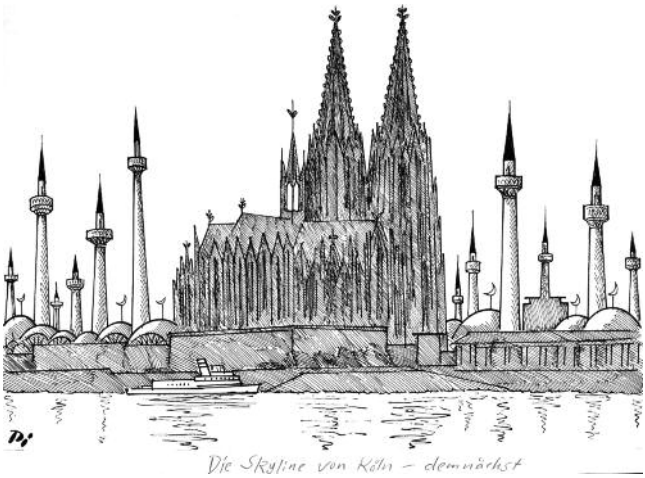


© Klaus Pielert / Haus der Geschichte

de Cologne entourée de minarets, fait partie des documents exposés à Bonn dans la Maison de l'Histoire. Le dessin, traduisant la crainte des Allemands envers un hypothétique « envahissement étranger », a été publié dans les années 1970. A la lumière des événements en France et du phénomène *Pegida* en Allemagne, il est probable que les caricaturistes aujourd'hui préfèrent la prudence plutôt que de risquer la récupération par des mouvements xénophobes.

**Stiftung Haus der Geschichte der Bundesrepublik Deutschland (Ed.), *Immer bunter – Einwanderungsland Deutschland.*** Nünnerich-Asmus, Mayence, 2014, 208 pages.

**Maison de l'Histoire**
**de la République fédérale d'Allemagne**
Willy-Brandt-Allee 14, 53113 Bonn
www.hdg.de/bonn
(L'exposition *Immer bunter. Einwanderungsland Deutschland* sera ouverte jusqu'au 9 août 2015.)